



PAR FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
Fédération française de 3000 associations investies
dans la protection de l'environnement

Une éco-redevance, ici et maintenant

Face au changement climatique et à la raréfaction des énergies fossiles, nous souhaitons que la politique des transports affiche de nouvelles ambitions. Une éco-redevance sur le transport routier de marchandises doit être la première étape nécessaire pour mener à bien une politique respectueuse des engagements de la France en matière environnementale.

En France, nos propositions représentent la concrétisation d'intentions souvent exprimées, mais jamais mises en œuvre. A titre pratique, nous voulons ancrer ce projet dans un cadre européen en prenant fortement appui sur la nouvelle Directive Eurovignette. Au-delà de l'aspect réglementaire,

la redevance est un formidable outil de sensibilisation : elle fournit une occasion pour anticiper les évolutions européennes inéluctables dans ce domaine. **Il sera en particulier impératif que les coûts externes rentrent rapidement dans le champ de la tarification d'usage des infrastructures.**

Même si cette redevance peut être perçue comme une nouveauté sur le territoire français, nous estimons qu'elle devrait être facilement acceptée par toutes les parties prenantes, car elle prend en compte les principales composantes du développement durable, concept sur lequel tous les acteurs du monde économique s'accordent. Elle représente un véritable engagement citoyen pour intégrer les coûts externes et notam-

ment environnementaux dans le prix des transports.

Sur le plan économique, c'est une première étape pour mieux refléter la vérité des coûts d'une activité, même si le champ d'application reste encore limité par des contraintes juridiques. Il s'agit d'un levier pour que tous les acteurs des transports soient encouragés à faire de nouveaux choix : **l'éco-redevance permet aussi de financer et de garantir la pérennité d'un report modal.**

Nous souhaitons maintenant que les décideurs politiques et les acteurs socio-économiques s'engagent à élaborer une nouvelle politique de transports soutenable et compatible avec les engagements internationaux de la France.

Le transport de marchandises en question

• La multiplication des camions sur les routes !

Le transport routier a conquis depuis les années 1970 de nombreuses parts de marché et représente actuellement en France plus de 80% du total des marchandises. Divers facteurs expliquent cette situation :

- Une politique d'infrastructures routières et autoroutières « ambitieuse ».

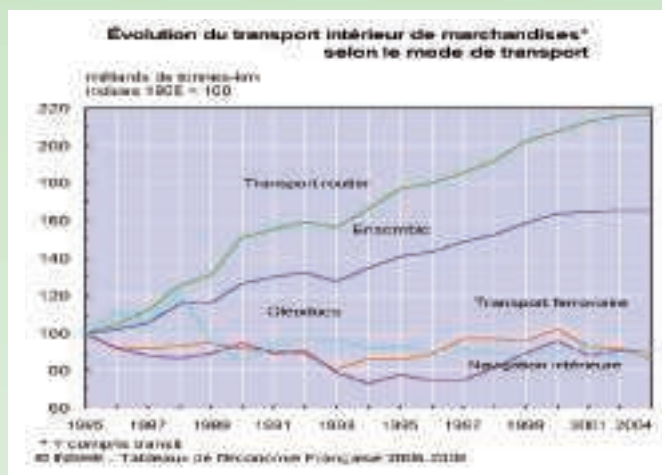
- Un manque de compétitivité des modes « complémentaires » et « alternatifs ».

- Un nouveau mode de production et de consommation donnant à la route l'avantage de la flexibilité.

- Un éclatement géographique des processus de production.

- Une concurrence effrénée dans le secteur qui conduit à une importante baisse des prix de transport.

Le seul trafic de transit a cru de 5% chaque année au cours des dix dernières années. Et les prévisions montrent la même tendance pour les ... 30 ans à venir.



Pourquoi une éco-redevance ?

- **Eco** comme *écologique*, car sa vocation est clairement environnementale.
- **Redevance** car les recettes, incluant les péages autoroutiers actuels, doivent être directement affectées à la mise en œuvre d'une politique ambitieuse des transports.